

Sinard, un exemple à suivre pour l'environnement



Sous l'impulsion décisive de son Maire, Monsieur Christian Roux, la commune de Sinard a été le chef d'orchestre d'un travail de longue haleine, hautement collaboratif, à vocation écologique, dont le résultat s'est finalement matérialisé début septembre 2019.

Il s'agissait de retirer les boues accumulées au cours des 23 dernières années dans le 1^{er} bassin de lagunage de la station d'épuration du village et de les valoriser de manière pertinente.

Analysées à de nombreuses reprises, sur de nombreux paramètres, dès 2017 par les services du Département puis en 2018 et 2019 par le bureau d'études Agrosylva, les boues se sont révélées d'une bonne qualité de par leur composition.

Sur le plan agronomique, les boues se comportent comme un engrais organique à effet court/moyen terme, apportant azote, phosphore, potassium, éléments fertilisants secondaires et oligo-éléments.

Sur le plan des métaux lourds et composés traces organiques, les très faibles quantités mesurées ont pu confirmer leur qualité et la compatibilité vis-à-vis de l'épandage agricole dans un cadre réglementaire (l'arrêté ministériel du 8 janvier 1998).

Ce dernier fixe toutes les conditions de traçabilité, d'organisation, de réalisation et de suivi des épandages. Il traduit, en termes réglementaires, des notions de bon sens (principes de précaution, de fertilisation raisonnée, d'écologie ...) et garantit l'innocuité et l'efficacité agronomique des épandages de boues.

Il ne permet malheureusement pas de redresser, à lui tout seul, l'image négative véhiculée par les boues, héritée par des pratiques d'épandage non adaptées (absence de traçabilité, doses et périodes d'épandage incohérentes, absence de suivi ...) qui existaient avant 1998 (en faits, avant l'apparition de la loi) mais qui ont débouché sur des problèmes qui hantent encore les esprits non informés de tout ce qui a changé, en bien, depuis 20 ans.



C'est pourquoi, le 14 juin 2018, les élus de Sinard invitaient tous les agriculteurs du secteur à participer à une réunion de présentation des résultats de l'étude préalable réalisée par la société Agrosylva, suivi d'un échange entre tous les acteurs (y compris les services de la DDT, la Chambre d'Agriculture et le Département).

Les agriculteurs, las d'être si souvent pointés du doigt à tort par les médias alors qu'ils sont en réalité les premiers défenseurs de l'environnement, se montrent désormais prudents face au risque de critiques, parfois aussi violentes qu'injustes.

Les agriculteurs devraient, au contraire, être la cible de louanges : ils nourrissent la population, entretiennent les terrains, soutiennent l'économie locale et nationale, apportent d'innombrables petits services aux citoyens des communes rurales (dénégement des routes secondaires, entretien des fossés ...) et parfois, lorsque les garanties de sécurité sont apportées, participent au recyclage local des boues de la station du village. Il s'agit d'un acte écocitoyen, à la fois profitable pour les sols des terrains épandus, pour la commune et les administrés qui trouvent une solution locale donc plus économique, pour l'environnement, donc pour tous, même pour les usagers de la route qui seront heureux d'apprendre que l'épandage local de boues permet de les désengorger grâce à l'économie de plusieurs milliers de camions poids lourds chaque année.

Le bilan carbone du recyclage des boues de Sinard est même devenu exemplaire, après l'assèchement naturel des boues qui a permis de réduire les volumes transportés/épandus par un facteur 5 ! Cette opération pilote sur le département aura également permis de supprimer totalement les odeurs au moment des épandages et d'employer le matériel d'épandage des agriculteurs.

Sous le contrôle des services de l'État (DDT et Chambre d'Agriculture) et du Département, le curage et les épandages de boues du lagunage se sont très bien passés. Toutes les entreprises ayant participé aux opérations étaient des entreprises locales, générant des emplois sur le territoire, on peut décidément conclure que le chantier de Sinard aura été un exemple parfait d'économie circulaire placé au service de l'environnement.

